



Enquête 2008

De la mise en œuvre de la Déclaration de Paris
Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide

Rapport pays

5

DATE LIMITE DE COMMUNICATION DES REPONSES A L'ENQUÊTE 2008 EN VUE DE LEUR UTILISATION
POUR ECLAIRER LES TRAVAUX DU FORUM DE HAUT NIVEAU D'ACCRA: **31 MARS 2008**

À PROPOS DU PRÉSENT DOCUMENT

Le **rapport-pays** rassemble les appréciations qualitatives formulées pour chacun des indicateurs des progrès. Il doit permettre de mieux comprendre les difficultés que pose l'amélioration de l'efficacité de l'aide au niveau du pays considéré et les possibilités qui s'offrent à cet égard. A cette fin, les parties prenantes sont invitées à en élaborer les deux composantes: 1) des informations destinées à être incorporées dans le chapitre sur le pays, et 2) un exposé de deux pages à titre de contribution aux travaux du Forum d'Accra. Le présent document s'intègre dans une série comprenant :

1. Note explicative
2. Questionnaire pour les donateurs
3. Questionnaire pour les gouvernements
4. Feuille de calcul pays
5. RAPPORT-PAYS
6. Définitions et précisions

ÉLABORATION DU RAPPORT-PAYS

Les deux composantes du **rapport-pays** sont les suivantes :

■ **DES INFORMATIONS À INCORPORER DANS LE CHAPITRE SUR LE PAYS CONSIDÉRÉ**, qui seront fournies sous la forme d'une *brève appréciation qualitative* pour chacun des 12 indicateurs sur lesquels porte l'enquête. C'est principalement sur ces informations que s'appuiera la rédaction du chapitre qui sera consacré à chaque pays. Des questions sont posées ci-dessous pour chaque indicateur afin de guider la formulation de cette appréciation.

■ **UN EXPOSÉ DE DEUX PAGES À TITRE DE CONTRIBUTION AU FORUM D'ACCRA**, qui permettra de présenter les *grands défis à relever et les principales mesures de réforme à prendre* pour améliorer l'efficacité de l'aide dans le pays considéré et atteindre les objectifs-cibles approuvés au Forum de Paris. La structure, les contours et le contenu de cet exposé doivent être arrêtés dans chaque pays (aucune autre indication n'est fournie à ce sujet).

Ces deux documents, qui seront élaborés sous l'autorité du Coordinateur national, doivent tenir compte du point de vue d'un large éventail de parties prenantes, dont les autorités du pays, les donateurs et les organisations concernées de la société civile. Les parties prenantes sont encouragées à s'entendre dans toute la mesure du possible sur une position commune. Toutefois, si un accord ne peut être trouvé, on rendra compte, dans ces documents, des différentes opinions exprimées au lieu de rechercher un consensus à tout prix.

VALIDATION DU RAPPORT-PAYS

Le Coordinateur national doit superviser l'élaboration du rapport-pays, en sollicitant une aide le cas échéant. Il organisera une réunion avec les autorités nationales, les donateurs et les organisations de la société civile en vue de parachever et de valider ce document avant sa communication à l'OCDE.

COMMUNICATION DU RAPPORT-PAYS

– Une fois le rapport-pays achevé et validé, il sera transmis au Secrétariat de l'OCDE pour le **31 mars 2008** au plus tard, afin que celui-ci puisse procéder à l'agrégation et à l'analyse de l'ensemble des données. Le Secrétariat communiquera au Coordinateur national un avant-projet de chapitre sur le pays considéré pour commentaire. Le rapport-pays doit être envoyé par courriel ou télécopieur au:

Secrétariat du Forum de haut niveau

Courriel : hlfsurvey@oecd.org

Télécopieur (+33-1) 44 30 61 27

Tél. (+33-1) 45 24 76 26

INFORMATIONS DESTINEES AU CHAPITRE SUR LE PAYS CONSIDERE

Les questions ci-dessous sont posées à titre indicatif afin de guider le Coordinateur national dans l'élaboration des informations destinées au chapitre sur le pays. Les réponses à ces questions serviront de point de départ pour la rédaction de ce chapitre et doivent permettre de mieux saisir les problèmes que soulève et les défis que pose la mise en œuvre de la Déclaration de Paris. Elles ne doivent pas dépasser 800 mots pour chacun des indicateurs.

INDICATEUR 1 : LES PARTENAIRES ONT DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT OPÉRATIONNELLES

■ Dans quelle mesure la stratégie nationale de développement (ou de lutte contre la pauvreté) définit-elle des objectifs clairs et hiérarchisés pour le pays ? ■ Dans quelle mesure les stratégies ou plans nationaux parviennent-ils à influencer sur les activités menées par les autorités nationales et les donateurs grâce à une articulation entre ces documents et les budgets, les politiques budgétaires ou d'autres instruments d'affectation des ressources ? ■ Quels sont les obstacles qui restent à surmonter pour permettre la concrétisation de la stratégie nationale de développement ?

INDICATEUR 2a : DES SYSTÈMES NATIONAUX FIABLES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

■ Quelles mesures de réforme a-t-on appliquées ou prévoit-on de prendre pour améliorer la qualité du système de gestion des finances publiques du pays ? ■ Quels efforts fait-on actuellement pour améliorer la gestion des finances aux échelons infranationaux ?

INDICATEUR 2b : DES SYSTÈMES NATIONAUX FIABLES DE PASSATION DES MARCHÉS

■ Quelles mesures a-t-on prises ou prévoit-on de prendre pour réformer le système de passation des marchés du pays (lois, réglementations et institutions) et en améliorer la qualité ? ■ Si des cadres légaux ou institutionnels ont été mis en place (lois sur les marchés publics, organismes de réglementation, législation sur la lutte contre la corruption), quelles dispositions prend-on pour renforcer les capacités ou mobiliser les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre avec efficacité ?

INDICATEUR 3 : LES AP-PORTS D'AIDE SONT ALI-GNÉS SUR LES PRIORITÉS NATIONALES

■ Indiquez les principales raisons pour lesquelles il existe des écarts entre les sommes versées par les donateurs et celles qui sont comptabilisées dans le budget annuel. ■ Comment réduire ces écarts ? ■ Quels efforts les donateurs font-ils ou doivent-ils faire pour assurer la communication des informations nécessaires aux autorités nationales compétentes ?

INDICATEUR 4 : REN-FORCEMENT DES CAPA-CITÉS PAR UN SOUTIEN COORDONNÉ

■ Quelles sont les difficultés que posent l'intensification des efforts de renforcement des capacités et l'amélioration de l'apport de coopération technique ? ■ Quelles dispositions les autorités compétentes du pays prennent-elles pour définir des objectifs et des stratégies clairs en matière de renforcement des capacités et les faire connaître ? ■ Quelles dispositions les donateurs prennent-ils pour intégrer la coopération technique dans les programmes-pays et coordonner leurs efforts d'aide ?

INDICATEUR 5a : UTILI-SATION DES SYSTÈMES NATIONAUX DE GESTION DES FINANCES PUBLI-QUES

■ Quelles sont les contraintes et les difficultés auxquelles se heurtent les donateurs dans l'utilisation du système de gestion des finances publiques du pays (procédures nationales d'exécution du budget, d'établissement des rapports financiers et de contrôle financier) ? ■ A-t-on mis en place des procédures qui permettent d'utiliser le système national pour d'autres modalités d'aide que le soutien budgétaire général ou sectoriel (comme l'aide aux projets et le financement commun) ?

INDICATEUR 5b: UTILI-SATION DES SYSTÈMES NATIONAUX DE PASSA-TION DES MARCHÉS

■ Quelles sont les contraintes et les difficultés auxquelles se heurtent les donateurs dans l'utilisation du système de passation des marchés du pays ? ■ A-t-on mis en place des procédures qui permettent d'utiliser le système national de passation des marchés pour d'autres modalités d'aide que le soutien budgétaire général ou sectoriel (comme l'aide aux projets et le financement commun) ? ■ Décrivez les cas dans lesquels les donateurs appliquent des mesures de sauvegarde.

INDICATEUR 6 : ÉVITER LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE PARALLÈLES

- Pour quelles raisons y a-t-il création d'unités parallèles de mise en œuvre des projets ?
- Quelles sont, s'il y a lieu, les dispositions prises tant par les donneurs que par les autorités nationales pour supprimer progressivement ces unités et/ou les intégrer dans les ministères opérationnels ?

INDICATEUR 7 : L'AIDE EST DAVANTAGE PRÉVISIBLE

- Indiquez les principales raisons pour lesquelles il existe des écarts entre les versements d'aide programmés et les sommes effectivement comptabilisées par les autorités nationales en tant que versements. ■ Que peuvent faire les donneurs pour que les prévisions concernant le volume et le calendrier des versements à escompter soient plus réalistes ? ■ Quels efforts les autorités nationales font-elles pour 1) s'acquitter des diverses obligations (d'ordre administratif, technique, financier, etc.) à remplir pour que les projets puissent être exécutés et les fonds versés en temps voulu, et 2) inscrire avec exactitude les versements effectués dans leur système comptable ? ■ A-t-on pris des dispositions supplémentaires pour améliorer la prévisibilité des apports d'aide à plus ou moins long terme ?

INDICATEUR 8: L'AIDE EST NON LIÉE

- Quels efforts les donneurs font-ils au niveau du pays pour délier leur aide ?

INDICATEUR 9 : UTILISATION DE PROCÉDURES OU DISPOSITIFS COMMUNS

- Expliquez comment sont actuellement utilisées les approches-programme (c'est-à-dire les approches répondant aux quatre critères énoncés dans la note sur les *Définitions et précisions*, élaborée pour les besoins de l'enquête). ■ Quelles sont les difficultés que pose l'acheminement d'une part d'aide plus importante au titre des approches-programme ?

INDICATEUR 10a : MISSIONS SUR LE TERRAIN.

- Quels efforts fait-on pour rationaliser les missions effectuées par les donneurs et mieux les coordonner ?

INDICATEUR 10b : TRAVAUX ANALYTIQUES PAR PAYS

- Quels sont les mécanismes disponibles pour rationaliser et coordonner les travaux analytiques concernant le pays, en les axant, par exemple, sur un thème, un secteur ou autre ?

INDICATEUR 11: CADRES AXÉS SUR LES RÉSULTATS

- Utilise-t-on dans le pays des cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi ? Dans quels domaines (au niveau national, sectoriel, etc.) ? ■ Existe-t-il dans ce pays une stratégie concrète pour améliorer les capacités statistiques et/ou l'établissement des rapports administratifs sur les résultats? Comment est-elle appliquée ? ■ Comment les informations sur les performances sont-elles mises à profit dans le pays pour la prise de décision au niveau national ou sectoriel? Quels sont les mécanismes utilisés à cette fin ?

INDICATEUR 12 : RESPONSABILITÉ MUTUELLE

- Si une évaluation mutuelle des progrès accomplis A ETE réalisée dans le pays, quelles en sont les principales caractéristiques (rapports annuels, évaluation périodique indépendante, etc.) ? À quel niveau a-t-elle été effectuée (national, sectoriel, soutien budgétaire et/ou autres) ? Qui y a été associé ? ■ Si une évaluation mutuelle des progrès accomplis N'A PAS été réalisée dans le pays, quelles dispositions serait-il nécessaire de prendre pour qu'elle soit effectuée ?

Répartition indicative des tâches pour collecter les informations destinées au chapitre-pays

INDICATEURS	SUJET A TRAITER	RESPONSABLES : MEF OU PTF <i>(Les réponses ne doivent pas dépasser 800 mots pour chacun des indicateurs)</i>
INDICATEUR 1 : LES PARTENAIRES ONT DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT OPÉRATIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Dans quelle mesure la stratégie nationale de développement (ou de lutte contre la pauvreté) définit-elle des objectifs clairs et hiérarchisés pour le pays ? ■ Dans quelle mesure les stratégies ou plans nationaux parviennent-ils à influencer sur les activités menées par les autorités nationales et les donateurs grâce à une articulation entre ces documents et les budgets, les politiques budgétaires ou d'autres instruments d'affectation des ressources ? ■ Quels sont les obstacles qui restent à surmonter pour permettre la concrétisation de la stratégie nationale de développement ? 	DGP, CSPLP, DCEF et DGF
INDICATEUR 2a : DES SYSTÈMES NATIONAUX FIABLES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelles mesures de réforme a-t-on appliquées ou prévoit-on de prendre pour améliorer la qualité du système de gestion des finances publiques du pays ? ■ Quels efforts fait-on actuellement pour améliorer la gestion des finances aux échelons infranationaux ? 	PCRBF et DGF
INDICATEUR 2b : DES SYSTÈMES NATIONAUX FIABLES DE PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelles mesures a-t-on prises ou prévoit-on de prendre pour réformer le système de passation des marchés du pays (lois, réglementations et institutions) et en améliorer la qualité ? ■ Si des cadres légaux ou institutionnels ont été mis en place (lois sur les marchés publics, organismes de réglementation, législation sur la lutte contre la corruption), quelles dispositions prend-on pour renforcer les capacités ou mobiliser les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre avec efficacité ? 	PCRBF et DCM
INDICATEUR 3: LES APPORTS D'AIDE SONT ALIGNÉS SUR LES PRIORITÉS NATIONALES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Indiquez les principales raisons pour lesquelles il existe des écarts entre les sommes versées par les donateurs et celles qui sont comptabilisées dans le budget annuel. ■ Comment réduire ces écarts ? ■ Quels efforts les donateurs font-ils ou doivent-ils faire pour assurer la communication des informations nécessaires aux autorités nationales compétentes ? 	DCEF et DDI PTFP
INDICATEUR 4 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR UN SOUTIEN COORDONNÉ	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelles sont les difficultés que posent l'intensification des efforts de renforcement des capacités et l'amélioration de l'apport de coopération technique ? ■ Quelles dispositions les autorités compétentes du pays prennent-elles pour définir des objectifs et des stratégies claires en matière de renforcement des capacités et les faire connaître ? ■ Quelles dispositions les donateurs prennent-ils pour intégrer la coopération technique dans les programmes-pays et coordonner leurs efforts d'aide ? 	PCRBF, DCEF, CSPLP et DMP PTF
INDICATEUR 5a : UTILISATION DES SYSTÈMES NATIONAUX DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelles sont les contraintes et les difficultés auxquelles se heurtent les donateurs dans l'utilisation du système de gestion des finances publiques du pays (procédures nationales d'exécution du budget, d'établissement des rapports financiers et de contrôle financier) ? ■ A-t-on mis en place des procédures qui permettent d'utiliser le système national pour d'autres modalités d'aide que le soutien budgétaire général ou sectoriel (comme l'aide aux projets et le financement commun) ? 	PTF DGF et PCRBF
INDICATEUR 5b: UTILISATION DES SYSTÈMES NATIONAUX DE PASSATION DES MARCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Quelles sont les contraintes et les difficultés auxquelles se heurtent les donateurs dans l'utilisation du système de passation des marchés du pays ? ■ A-t-on mis en place des procédures qui permettent d'utiliser le système national de passation des marchés pour d'autres modalités 	PTF PCRBF et DCM

CHÉS	d'aide que le soutien budgétaire général ou sectoriel (comme l'aide aux projets et le financement commun) ? ■ Décrivez les cas dans lesquels les donateurs appliquent des mesures de sauvegarde.	
INDICATEUR 6 : ÉVITER LES STRUCTURES DE MISE EN ŒUVRE PARALLÈLES	■ Pour quelles raisons y a-t-il création d'unités parallèles de mise en oeuvre des projets ? ■ Quelles sont, s'il y a lieu, les dispositions prises tant par les donateurs que par les autorités nationales pour supprimer progressivement ces unités et/ou les intégrer dans les ministères opérationnels ?	DCEF et DDI PTF
INDICATEUR 7 : L'AIDE EST DAVAN- TAGE PRÉVISIBLE	■ Indiquez les principales raisons pour lesquelles il existe des écarts entre les versements d'aide programmés et les sommes effectivement comptabilisées par les autorités nationales en tant que versements. ■ Que peuvent faire les donateurs pour que les prévisions concernant le volume et le calendrier des versements à escompter soient plus réalistes ? ■ Quels efforts les autorités nationales font-elles pour 1) s'acquitter des diverses obligations (d'ordre administratif, technique, financier, etc.) à remplir pour que les projets puissent être exécutés et les fonds versés en temps voulu, et 2) inscrire avec exactitude les versements effectués dans leur système comptable ? ■ A-t-on pris des dispositions supplémentaires pour améliorer la prévisibilité des apports d'aide à plus ou moins long terme ?	PTF DCEF, DDI et CSPLP
INDICATEUR 8: L'AIDE EST NON LIÉE	■ Quels efforts les donateurs font-ils au niveau du pays pour délier leur aide ?	PTF DDI et DCEF
INDICATEUR 9 : UTILISATION DE PROCÉDURES OU DISPOSITIFS COM- MUNS	■ Expliquez comment sont actuellement utilisées les approches-programme (c'est-à-dire les approches répondant aux quatre critères énoncés dans la note sur les <i>Définitions et précisions</i> , élaborée pour les besoins de l'enquête). ■ Quelles sont les difficultés que pose l'acheminement d'une part d'aide plus importante au titre des approches-programme ?	DCEF, DDI et PCRBF PTF
INDICATEUR 10a : MISSIONS SUR LE TERRAIN.	■ Quels efforts fait-on pour rationaliser les missions effectuées par les donateurs et mieux les coordonner ?	PTF DCEF, DDI, DPEE, DGF, PCRBF, etc.
INDICATEUR 10b : TRAVAUX ANALY- TIQUES PAR PAYS	■ Quels sont les mécanismes disponibles pour rationaliser et coordonner les travaux analytiques concernant le pays, en les axant, par exemple, sur un thème, un secteur ou autre ?	PTF DCEF, DDI, DPEE, DGF, PCRBF, etc
INDICATEUR 11: CADRES AXÉS SUR LES RÉSULTATS	■ Utilise-t-on dans le pays des cadres d'évaluation des performances transparents et se prêtant à un suivi ? Dans quels domaines (au niveau national, sectoriel, etc.) ? ■ Existe-t-il dans ce pays une stratégie concrète pour améliorer les capacités statistiques et/ou l'établissement des rapports administratifs sur les résultats ? Comment est-elle appliquée ? ■ Comment les informations sur les performances sont-elles mises à profit dans le pays pour la prise de décision au niveau national ou sectoriel ? Quels sont les mécanismes utilisés à cette fin ?	ANSD, DCEF, CSPLP, Min. techniques
INDICATEUR 12 : RESPONSABILITÉ MUTUELLE	■ Si une évaluation mutuelle des progrès accomplis A ETE réalisée dans le pays, quelles en sont les principales caractéristiques (rapports annuels, évaluation périodique indépendante, etc.) ? À quel niveau a-t-elle été effectuée (national, sectoriel, soutien budgétaire et/ou autres) ?	CSPLP, DCEF, DDI, DGP, PCRBF, etc.

	Qui y a été associé ? ■ Si une évaluation mutuelle des progrès accomplis N'A PAS été réalisée dans le pays, quelles dispositions serait-il nécessaire de prendre pour qu'elle soit effectuée ?	
--	--	--